



Dijon, le 30 septembre 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La rectrice

à

mesdames et messieurs les chefs
d'établissement,
mesdames et messieurs les
directeurs d'école

s/c de mesdames les directrices
académiques et monsieur le
directeur académique des services
départementaux de l'éducation
nationale

DAAC
Délégation académique
à l'éducation artistique
et à l'action culturelle

Affaire suivie par :
Eric GADY
Téléphone
03 80 44 87 52
Courriel
action.culturelle@ac-dijon.fr

2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Objet : Concours « Exposer au rectorat »

Ecoles et établissements possèdent de nombreuses productions plastiques que les élèves, accompagnés par leurs professeurs dans le cadre des enseignements, réalisent quotidiennement en classe. Soucieux de valoriser ces productions, le rectorat avait proposé depuis 2015 un concours, *Une œuvre au rectorat*, qui a aussi permis d'embellir les murs blancs des couloirs du bâtiment. Ce concours est renouvelé cette année sous l'appellation « Exposer au rectorat ».

Les professeurs des écoles comme ceux du second degré sont invités à y participer en adressant une ou plusieurs productions réalisées pour l'occasion ou déjà même créées. Il n'y a pas de thème imposé ou de contrainte réelle si ce n'est que les réalisations devront se limiter au bidimensionnel.

Chaque production sera présentée au sein du rectorat dans le cadre d'une exposition mettant en valeur son ou ses auteurs : un cartel citera le nom de l'école ou de l'établissement l'ayant envoyée ; la classe et/ou l'élève ayant réalisé la production ; le titre ainsi que l'intention participant à la réalisation. Un jury désignera un certain nombre d'entre elles qui recevront plusieurs ouvrages d'histoire de l'art destinés à enrichir les collections de l'école ou de l'établissement. Les productions seront ensuite mises en valeur dans les différentes parties du bâtiment où elles pourront être appréciées durant toute l'année par le personnel comme par les visiteurs.



Les enseignants désireux de participer à ce concours voudront bien s'inscrire par un mail avant le 6 mars 2020 et faire parvenir la ou les productions au rectorat avant le 20 mars. Ils trouveront sur [la page correspondante du site Arts & culture](#) toutes les précisions nécessaires.

Je les encourage tous à valoriser de la sorte la créativité de leurs élèves !

Nathalie ALBERT-MORETTI